



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 25 mars 2024

GARES & CONNEXIONS

LES CHEMINOTS DE GARES & CONNEXIONS ONT LEUR MOT À DIRE !

**Réorganisations,
ouverture à la
concurrence, manque
d'effectifs, conditions de
vie et de travail
dégradées... comme
ailleurs, les cheminotes
et cheminots de
Gares & Connexions ont
leur mot à dire, des
revendications à
satisfaire.**

**La Fédération CGT des
cheminots se tient à
leurs côtés !**

OUVERTURE À LA CONCURRENCE : TOUS CONCERNÉS !

Début septembre 2023, la direction de Gares & Connexions a présenté aux élus du CSE un projet global de réorganisations des différents établissements. Il s'agit, pour la direction de Gares & Connexions, de préparer la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence généralisée du rail et la privatisation de la SNCF, bout après bout.

Exemple en régions PACA et Occitanie :

La direction de Gares & Connexions crée deux établissements. Chaque région administrative (AOT) aura son établissement Gares & Connexions. Pour la direction, ce serait plus simple pour gérer les gares et les ABE à bien des conditions. En revanche pour les fonctions-support, c'est clair : ce sera une tout autre histoire ! La direction, toujours en recherche de productivité, entend les « rationaliser » et les mutualiser entre les deux futurs établissements. Ces cheminots seront, de surcroît, tiraillés entre 2 établissements aux intérêts parfois divergents, la Région PACA faisant tout pour se passer de la SNCF alors que la Région Occitanie affiche une volonté de travailler seulement avec la SNCF le plus longtemps possible.

Autre exemple en Région Grand Est :

Bien que le processus d'appel d'offres ne soit pas encore lancé, l'autorité organisatrice des transports (la région administrative) a intégré le possible transfert complet (exploitation de la ligne et gestion des bâtiments). La direction de Gares & Connexions réorganise son établissement selon ce scénario, possible mais incertain.

Quel que soit l'exemple et sa justification officielle, la direction de Gares & Connexions réorganise ses établissements pour répondre à la privatisation de la SNCF, bout après bout ! La Fédération CGT des cheminots l'affirme : **c'est bien l'efficienne du service public ferroviaire et tous les cheminots qui seront frappés par la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire.**

ON NE TRANSIGE PAS AVEC LA SÉCURITÉ !

Depuis 2020, Gares & Connexions est aussi affectataire des quais en lieu et place de SNCF Réseau. De nombreux projets qui impliquent le risque ferroviaire sont sous seule maîtrise d'ouvrage de Gares & Connexions depuis. Quatre ans après, Gares & Connexions « découvre » que le compte n'y est pas, le personnel nécessaire dans les équipes « projets ferroviaires » étant insuffisant. La Fédération CGT des cheminots exige la mise en œuvre rapide des embauches nécessaires et la dispense des formations associées. Comme en témoignent les accidents mortels de ces dernières semaines, la sécurité et les conditions de travail des cheminots ne sauraient être sacrifiées, y compris à Gares & Connexions !



INTÉRESSEMENT : À QUEL PRIX ?!

Le montant très élevé de l'intéressement 2023 ne doit pas masquer qu'il est en grande partie dû à la productivité dégagée au détriment des cheminots de Gares & Connexions. Malgré un nombre de postes vacants très élevé, l'intégralité de la production a été réalisée, au prix, par conséquent, d'une dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots.

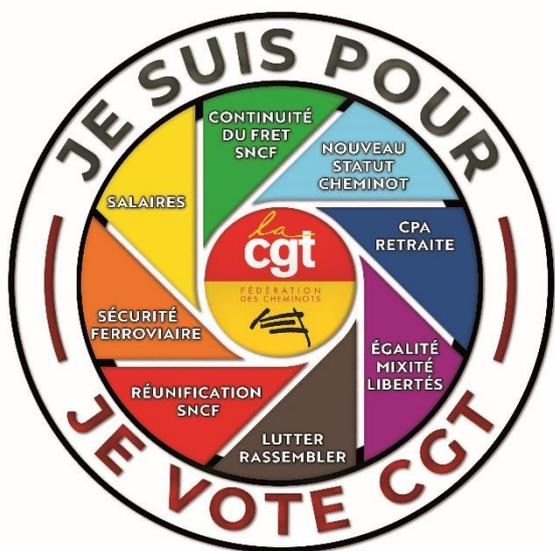
C'est un constat, une réalité qui ne souffre d'aucune contestation possible. Le nombre de déclarations d'accident du travail avec arrêt est d'ailleurs objectivé dans le cadre de ce dispositif. C'est inacceptable et irresponsable !

À l'opposé, la Fédération CGT des cheminots revendique la juste rémunération des qualifications détenues par les cheminots (diplômes, formations professionnelles, expérience) et indispensables à la bonne exécution de tout travail.

La désindexation des salaires sur les prix, le gel des salaires vécus par les cheminots durant 8 années consécutives, ainsi que l'inflation constante de ces dernières années ont conduit à la dévalorisation des qualifications détenues par les cheminots !

Il est donc juste et légitime de revendiquer de véritables augmentations générales des salaires plutôt que des rémunérations assises sur des politiques et stratégies d'entreprise allant à l'encontre des salariés !

**JE SUIS POUR,
DU 28 MARS AU 4 AVRIL 2024,
JE VOTE CGT AUX ÉLECTIONS
DES CONSEILS D'ADMINISTRATION SNCF.**



Retrouvez toutes les informations
et le développement
de nos revendications sur
www.renforcement-cheminotcgt.fr

